

#84 CÔTÉ PILE

Magazine municipal de la ville
de Saint Denis de Pile

ITINÉRAIRES

En couverture, le site des
Étangs des chèvres est l'un
des itinéraires de balades les
plus prisés. En savoir plus :
dossier central.

Dossier
SE DÉPLACER
Vers une
mobilité durable

INFLATION
Face à l'inflation, la collectivité agit

RÉSIDENCE LES PLATANES
La réhabilitation commence en 2023

VIGILANCE
Anticiper une situation d'urgence

Le projet D'UNE VILLE

Marquée par un stress hydrique inédit et des incendies d'une ampleur inconnue jusque-là, l'été passé nous fait plus particulièrement prendre conscience des effets concrets du changement climatique.

En votre nom et celui du conseil municipal, je tiens une nouvelle fois à rendre hommage aux sapeurs-pompiers qui ont lutté avec courage et dévouement, honorant plus encore leur devise.

Les coûts des efforts produits pour sauver les vies humaines, les résidences et limiter l'impact sur la forêt restent devant nous. Ils s'ajoutent à ceux qu'engendre la crise internationale, environnementale et sanitaire qui transforme notre monde et son rapport à lui.

Désormais, il convient d'agir partout où nous sommes, à l'échelon communal et intercommunal, de manière collective pour atténuer les effets de l'inflation sur les matières premières, les énergies, les produits alimentaires etc. Vous trouverez dans ce magazine, l'ensemble des dispositifs que nous mettons en œuvre pour faciliter votre quotidien, vos déplacements, proposer une restauration scolaire de qualité sans en augmenter le tarif, accroître les logements abordables ainsi que leur confort thermique ou encore renforcer nos services publics locaux.

Ces actions constituent désormais une priorité pour aborder plus sereinement l'avenir et prévenir les fractures sociales et territoriales. Car certes concerné et impliqué, le citoyen ne doit pas, seul, supporter les efforts nécessaires pour compenser des années d'inertie.

Avant de conclure cet édito, je souhaite souligner le succès de notre saison estivale à BOMA et en remercier les principaux artisans. Il illustre à la fois le succès de cet équipement qui compte après 8 mois à peine, plus de 3 100 adhérents, dont 1 359 Dionysiens, il illustre aussi notre dynamisme et l'envie de nous rassembler. Cultivons-la !

Fabienne Fonteneau,
Maire de Saint Denis de Pile



👁️ INAUGURATION DE BOMA

L'inauguration de Boma a été un moment fort célébré le 25 juin dernier en présence des partenaires financiers.

Un été à Boma. Un succès pour cette première saison estivale à Boma. Environ 20 000 d'entre vous ont foulé l'espace festif et culturel du parc pour profiter des nombreux événements et animations ! Retour en images sur les événements de l'été !



La Résidence Autonomie Les Platanes a organisé, le mercredi 29 juin 2022, une journée portes ouvertes. A cette occasion, les résidents ont pu partager avec leurs proches un excellent repas, animé par le groupe de musique 7 Akors Musette. Au programme, de nombreuses animations : quizz, chamboulout, pinata, tombola. En présence de Madame le maire, les salariés, les résidents se sont réjouis de cette journée qui a été une véritable réussite.



Le feu d'artifice



Le cinéma en plein air



Vente publique de livres à Boma



La nuit des étoiles



La nuit des étoiles



La nuit du jeu



Spectacle Lazari pour la vie dans le parc à Boma

RESTEZ INFORMÉ.E DES DERNIÈRES MESURES CONCERNANT LE COVID-19

SITE INTERNET DE LA VILLE :
www.mairie-saintdenisdepile.fr
PAGE FACEBOOK :
facebook.com/SaintDenisdePile
 Si vous rencontrez des difficultés pour vous abonner à la page de la ville ou pour consulter son site internet, le CCAS et/ou le centre socioculturel peuvent vous aider.

accédez au site de la ville



accédez à la page facebook



vie quotidienne



6

Inflation
Face à l'inflation, la collectivité agit



8

Résidence les platanes
La réhabilitation commence en 2023



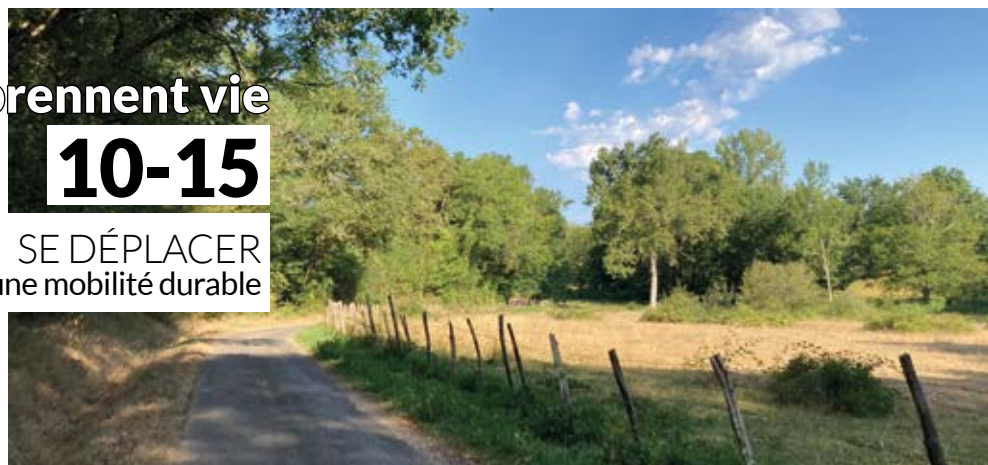
9

Ancienne bibliothèque
Bientôt un restaurant

les projets prennent vie

10-15

SE DÉPLACER
Vers une mobilité durable



plein de vie



16-17

Natura 2000 Vallée de l'Isle
Anticiper une situation d'urgence



18

CME
Élections en octobre

expression politique **19**

cali, la com d'agglo **21**

vie dynamique **22-23**

agenda **23**

Côté Pile n°84, Automne 2022 - Magazine édité par la mairie de Saint Denis de Pile, Place de Verdun - 33910 Saint Denis de Pile / Tél. : 0557554420 / lemaire@mairie-saintdenisdepile.fr / Directrice de la publication : Fabienne Fonteneau. Rédactrice en chef : Léa Hourlier. Couverture : © I.image Prod. Photos : © Service communication ville de Saint Denis de Pile, Capteur de rêves, I.image Prod, Sophie Pawlak, / Impression : Mailex à Coutras. Tirage : 2 600 exemplaires. Dépôt légal à parution.



inflation

FACE A L'INFLATION, LA COLLECTIVITÉ AGIT

Depuis l'été 2021, l'inflation s'est installée et demeure à un taux élevé. Entre juillet 2021 et juillet 2022, elle est passée de 1,5% à 6,8% (un record depuis 1958), avant de légèrement ralentir en août (6,5%). La France reste en dessous du niveau de la zone euro (9,1% en août 2022*). Comment la collectivité fait face et quels dispositifs développe-t-elle en faveur des administrés pour en atténuer les effets ?

La commune propose un panel d'aides directes ou indirectes dans différents domaines. « En complément de mesures spécifiques pour accompagner les ménages, nous avons également opéré des choix afin de stabiliser les tarifs de nos services, quand bien même ils augmentent pour la commune », explique le maire, Fabienne Fonteneau.

■ Maintien des tarifs de nos **restaurants scolaires** tout en garantissant une alimentation saine, confectionnée selon les saisons, avec des produits en majorité régionaux et pour 20 à 30% bio.

■ Prise en charge de la part familiale pour les enfants usagers des

transports scolaires résidant à moins de 3km.

■ Renforcement **des services publics** pour garantir localement leurs accès : édition des documents d'identité (CNI et Passeports), construction de la Gendarmerie, Point Justice pour comprendre et actionner ses droits, Point CAF à Boma.

■ Développement de programmes pour des **logements** aux loyers abordables et réhabilitation énergétique de logements anciens.

■ **Gratuité de l'accès à la médiathèque** (Livres, CD, DVD, vinyles, BD, jeux, ateliers numériques...).

■ **Stabilité du taux communal de la Taxe foncière.**

**15 600 €
D'AIDES DIRECTES
VERSÉES EN 2021**

Au-delà, de ces engagements quelles aides pouvez-vous solliciter en tant que Dionysien ?



AIDE BIOÉTHANOL

Objectif : faciliter la pose d'un boîtier permettant aux automobilistes (de véhicules à moteur à essence) d'utiliser du bioéthanol. Avec la forte augmentation du prix de l'essence, beaucoup d'automobilistes cherchent des alternatives leur permettant de réduire leur consommation et surtout le budget lié à leurs déplacements. La commune propose donc une aide financière aux ménages qui souhaiteraient installer un boîtier sur leur véhicule, afin de le convertir au bioéthanol. Cette aide, sous conditions de ressources, est réservée aux Dionysiens actifs (ou en recherche d'emploi) et propriétaires de leur véhicule. Elle est comprise **entre 200 à 400 €**. Celle-ci est versée au garage agréé pour réaliser cette conversion. **Contactez-le CCAS pour en savoir plus.**



La Communauté d'agglomération du Libournais (CALI)

propose des aides en lien avec ses compétences notamment sur la rénovation énergétique de votre logement.

Le Département de la Gironde vous apporte une aide dans les domaines suivants :

- _ Les aides aux personnes âgées
- _ Les aides aux personnes en situation de handicap
- _ Les aides à l'enfance
- _ Les aides à l'insertion sociale et professionnelle
- _ Les aides aux transports
- _ Les aides à la culture, à la pratique d'une activité sportive.

Les aides de la Région Nouvelle-Aquitaine

s'adressent aux particuliers, entreprises, associations et collectivités ou établissements publics... Par exemple, dans le domaine de la jeunesse : lycéens, permis de conduire, étudiants, apprentissage, sanitaire et social, orientation, mobilité, bénévolat...

*Informations et chiffres sur le site Vie-publique.fr - site gratuit d'information qui donne des clés pour comprendre les politiques publiques et les grands débats qui animent la société. Il est édité par la Direction de l'information légale et administrative.

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

La commune propose une aide financière aux jeunes Dionysiens entre 16 et 25 ans quel que soit leur statut (actif, en insertion professionnelle, élèves/étudiants...) pour financer leur permis de conduire. Le bénéficiaire de l'aide (**jusqu'à 300€**) s'engagera à réaliser une mission de service public dans le service de son choix en accord avec les besoins recensés (sur 4 jours - 28h en continu ou segmentés). **Contactez-le CCAS pour en savoir plus.**

COUP DE POUCE POUR PRATIQUER DU SPORT OU DE LA MUSIQUE : LE PASS SPORT ET CULTURE

Le dispositif Pass Sport et Culture a pour objectif de promouvoir la pratique sportive et culturelle. Il permet aux jeunes Dionysiens et Dionysiennes de 6 à 18 ans d'accéder à une activité de la vie associative de Saint Denis de Pile grâce à une prise en charge municipale à hauteur de 20€ du coût de l'adhésion ou 50€ pour la pratique de la musique. En complément de ces aides aux ménages, la commune soutient financièrement et techniquement les associations, notamment en maintenant la gratuité de la mise à disposition des équipements communaux, malgré l'augmentation sans précédent du coût des fluides. **Rapprochez-vous de l'association choisie ou de la mairie pour bénéficier de cette aide.**

PASS SANTÉ

Le passeport santé est un dispositif mis en place par le CCAS. Il vise à faciliter l'accès aux soins des Dionysiens, en apportant une aide financière complémentaire pour les dépenses médicales (prothèses dentaires, auditives, optique...). **Contactez-le CCAS pour en savoir plus.**

AIDES SOCIALES AU CCAS

Les aides sociales facultatives, dites secours d'urgence, visent à soutenir de façon urgente des personnes en difficulté durable ou temporaire, notamment pour leur permettre de se loger ou se nourrir et faire face aux dépenses courantes (factures d'énergie...). **Contactez-le CCAS pour en savoir plus.**

COLIS ALIMENTAIRES

L'activité de distribution de denrées alimentaires est gérée par le CCAS en partenariat avec la Banque alimentaire et repose sur la forte et fidèle implication d'une équipe de 10 bénévoles. Ils se chargent notamment du transport des denrées depuis l'entrepôt central situé à Bordeaux. Environ 30 foyers bénéficient chaque semaine d'une aide ponctuelle ou régulière en fonction de leur situation évaluée par l'assistance sociale. Ces denrées sont fournies contre une rétribution financière adaptée et calculée en fonction de la composition familiale. **Contactez-le CCAS pour en savoir plus.**

La commune est également impliquée dans les actions conduites par la CALI. Elle s'associe aux engagements pris pour réduire la précarité énergétique qui visent à renforcer les aides pour l'amélioration du confort thermique des logements. Elle s'associe également au programme visant à améliorer les mobilités actives, en facilitant l'acquisition de vélos.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

LES EYMERITS DANS LE RADAR DE LA PRÉFECTURE

Le carrefour des Eymerits se trouve en limite séparative avec la commune voisine des Billaux, sur une voirie très fréquentée, notamment par des convois exceptionnels. Son aménagement s'avère donc particulièrement complexe. Le Département ne pouvant le prendre en charge, en 2021, madame le Maire sollicitait madame la Préfète pour qu'un radar (contrôle sanction des vitesses) puisse être implanté en complément des aménagements prévus par la commune. Cette demande ne recevant pas de suite favorable, une nouvelle demande a été adressée, suite à l'accident mortel du 5 juillet dernier. Le principe ayant été cette fois entendu, une nouvelle étude de faisabilité va compléter celle déjà engagée par la commune. Sous réserve de son éligibilité technique, la Préfecture annonce un délai de mise en œuvre d'une année en moyenne. Dès que la collectivité sera informée de l'emplacement du radar, elle engagera les travaux d'aménagements prévus.



résidence Les Platanes

LA RÉHABILITATION COMMENCE EN 2023

Depuis plus d'un an, l'Association LOGÉA a repris la gestion de la Résidence Autonomie Les Platanes. La cession de la résidence avait notamment pour objectif d'améliorer son confort thermique, de permettre sa modernisation et son agrandissement. Les travaux débuteront en 2023.

Aujourd'hui, 48 logements composent la résidence pour 56 places. Afin d'améliorer la qualité de vie des résidents tout en favorisant l'autonomie et le maintien à domicile, des travaux de réhabilitation sont programmés à partir de janvier 2023. La première des trois phases sera la réhabilitation des parties collectives intérieures et extérieures. Viendra ensuite la construction de logements supplémentaires. Enfin, le projet se terminera en 2024 avec la rénovation des logements actuels. Cette réhabilitation se fera en site occupé, les résidents seront temporairement déplacés vers les logements neufs le temps des travaux dans leur domicile.

En attendant ces travaux, l'Association LOGÉA développe les services proposés aux seniors sur la commune avec l'Agence LOGÉA Domicile. Depuis le 1^{er} avril dernier, deux aides à domicile proposent un accompagnement sous la forme de différentes prestations : accompagnement aux courses, aux rendez-vous, aide administrative, entretien du logement, aide à la toilette, aide à la préparation des repas, partage de moments de convivialité... et ce dans un rayon de 10km autour de Saint Denis de Pile. L'équipe LOGÉA Domicile peut également intervenir auprès du jeune public, notamment par le biais de la garde et/ou l'accompagnement d'enfants de plus de 3 ans et auprès de personnes souffrant de handicap.

LOGÉA
Soins & confort de vie

Contact :
Agathe Meslier,
Responsable de la Résidence
Autonomie Les Platanes
et Responsable de l'Agence
LOGÉA Domicile de Saint
Denis de Pile
ameslier@logea.asso.fr /
saintdenisdepile@logea-domicile.fr
05 57 74 29 93

OCTOBRE ROSE

LUTTER CONTRE LE CANCER LE PLUS MORTEL CHEZ LA FEMME

Le dépistage du cancer du sein concerne les femmes sans symptômes et sans antécédents particuliers. Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous recevez une invitation du **Centre Régional de Coordination et de Dépistage des Cancers**. Avec votre invitation prenez rendez-vous auprès d'un radiologue agréé qui effectuera une mammographie. Afin de sécuriser le résultat, vos clichés seront ensuite envoyés au Centre Régional de Coordination et de Dépistage des Cancers pour être relus par un radiologue expert : c'est la seconde lecture, gage de qualité, de sécurité et de suivi de votre dépistage. Décelés à temps 9 cancers du sein sur 10 peuvent être guéris. Ce dépistage doit être renouvelé tous les 2 ans. **Retrouvez également l'association Personn'elles créée pour sensibiliser, informer et améliorer le vécu des patientes pendant et après le traitement.**
contact@personn-elles.com

Vivez sereine
Le dépistage du cancer du sein,
de 50 à 74 ans, c'est tous les 2 ans

OCTOBRE ROSE

Check list

- Passer chez le primair
- RDV mammographie
- Aller chez le coiffeur
- Gym avec les copines

DÉPISTAGE DES CANCERS
Centre de coordination
Nouvelle-Aquitaine



ancienne bibliothèque

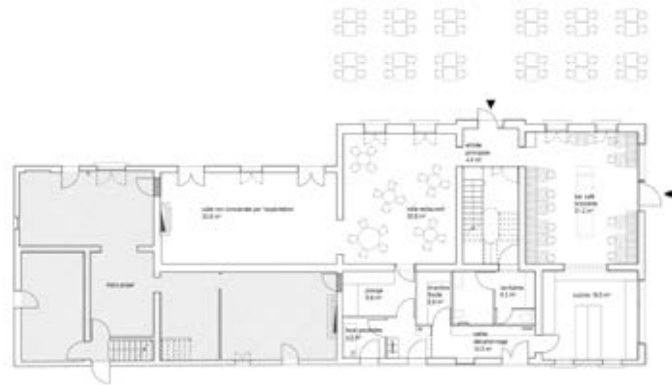
BIENTÔT UN RESTAURANT

L'ancienne bibliothèque, belle bâtisse du cœur de ville, va se muer en restaurant.

La situation stratégique de cet immeuble au cœur du bourg, ainsi que la réalisation de Boma ont conduit la collectivité à développer dans cet espace, un projet pour renforcer l'attractivité de la commune et créer un lieu de vie et de convivialité pérenne. L'installation d'un restaurant en rez-de-chaussée a donc été évaluée. Son opportunité économique ayant été démontrée, les travaux seront prochainement engagés. Dans la continuité du restaurant, deux cellules commerciales destinées aux métiers de la bouche sont également à l'étude.

« La reconversion de ce bâtiment est un des piliers de notre projet urbain. Il vise à accroître le dynamisme commercial de la commune, à créer des espaces conviviaux où l'on prend plaisir à flâner et à échanger » explique le maire, Fabienne Fonteneau. Le permis de construire déposé fin juillet 2022 est en cours d'instruction par les différents services. Une fois les différentes phases de consultation et de négociation achevées, les travaux pourront démarrer, d'ici la fin de l'année. Afin de choisir l'exploitant du restaurant, une procédure d'appel

à candidatures, avec une mise en situation des futurs exploitants, sera lancée. Une fois le lauréat désigné, un évènement culinaire préfigurant la cuisine du futur exploitant sera organisé et ouvert aux habitants.



Le réaménagement du rez-de-chaussée permettra de créer une façade commerciale sur la route de Paris ainsi qu'une terrasse dans l'actuel jardin public.



GENDARMERIE

LE PERMIS DE CONSTRUIRE VALIDÉ

Dans le cadre du projet de construction de la brigade de gendarmerie à Saint Denis de Pile, le permis de construire a été accordé ! Prochaine étape : lancement des marchés pour l'attribution des travaux qui pourront commencer au début de l'année 2023.



se déplacer

Photo : La boucle de Dallau, au cœur de la vallée du Lavié, vous permet de profiter d'un secteur boisé et de croiser quelques chevaux.



VERS UNE MOBILITÉ DURABLE

Pour chaque habitant, la mobilité est à la croisée de nombreux enjeux du quotidien : la sécurité, l'environnement, le travail, la santé, l'éducation, les loisirs, les finances... Sans une réflexion globale, la seule solution semble être l'utilisation individuelle de la voiture mais c'est une dépendance qui pèse sur le budget des ménages, qui dégrade la qualité de l'air et qui exclut tous ceux qui ne peuvent pas posséder de véhicule ou de permis de conduire. Dans une commune comme Saint Denis de Pile, découpée en lanières par de grands axes de circulation qui créent des barrières entre les hameaux, la circulation routière s'est intensifiée au fil des années ainsi que de l'étalement urbain. La sécurité et les modes de déplacement sont devenus des sujets prioritaires qui constituent un véritable challenge.

mobilité

COMMENT SE DÉPLACER ?

Transport public gratuit, train, covoiturage, vélo... Etat des lieux des modes de déplacement possibles sur la commune.

BUS

La communauté d'agglomération a développé le réseau gratuit Calibus. Saint Denis de Pile est desservie 16 fois par jour, avec 3 lignes : la 4, 8 et 9. La ligne 8 rejoint Libourne en 15 minutes depuis la Mairie, vous pouvez également vous rendre à Guîtres et Coutras. **Consultez les horaires en ligne sur calibus.fr ou via l'application dédiée.**

58 % DES ACTIFS UTILISENT LA VOITURE POUR MOINS DE 1KM. PEUT ON FAIRE MIEUX ?

A PIED

Difficile de faire plus simple, plus écologique et plus économique qu'un déplacement à pied ! Selon l'ADEME, 25% de nos déplacements en France sont inférieurs à 1km. Parcourir une telle distance à pied nous prend une quinzaine de minutes seulement et nous permet d'économiser 280 g de CO2. Alors si votre lieu de travail ou d'habitation vous le permet, ne vous privez pas ! Cette habitude pourrait même rajouter quelques années à votre espérance de vie.

TRAIN

En 2019, la SNCF estime la fréquentation annuelle de la gare dionysienne à 36 759 voyageurs contre 27 509 en 2018 et 25 184 en 2017. Le train est donc un moyen de transport de plus en plus utilisé.

Horaires des trains à Saint Denis de Pile de septembre à décembre 2022 - En direction de Bordeaux : 6h52 / 7h37 / 8h38 / 13h14 / 13h33 / 18h38 / 19h15 / 19h51.

En direction d'Angoulême, Bergerac, Brive-la-Gaillarde, Coutras, Limoges-Bénédictins, Périgueux, Sarlat, Tulle : 6h21 / 7h21 / 12h45 / 13h20 / 17h21 / 18h45 / 19h25 / 20h45.

RÉFLEXE COVOITURAGE ?

Mode de transport économe, solidaire et responsable, le covoiturage a de plus en plus la côte sur des longs trajets. Mais y avez-vous pensé pour les trajets professionnels du quotidien ? En France, 75 % des salariés se rendent au travail en voiture et la très grande majorité sont seuls dans leur véhicule. La Cali vous propose la solution MODALIS qui recherche à travers les différentes applications existantes votre covoiturage. **Prochainement, c'est une offre d'auto partage qui sera également mise en œuvre. En effet, pour un certain nombre de ménages, plus que de posséder un véhicule, ce qui compte c'est avant tout la possibilité de pouvoir l'utiliser en cas de besoin.**

PSSST !!!
votre covoit' vous attend sur modalis.fr

- Recherchez votre itinéraire
- Choisissez votre trajet
- Réservez votre place auprès de nos opérateurs partenaires



MODALIS FACILITE VOS DEPLACEMENTS



VÉLO, TROTTINETTE, ROLLERS...

Ces modes de déplacement dits « doux » ou « actifs » agissent en faveur de l'environnement et sont aussi bénéfiques pour la santé. La configuration de la commune invite à la prudence sur certains axes à forte circulation. En privilégiant la sécurité (circuit adapté, port du casque, bonne signalisation...), avez-vous déjà pensé à réaliser certains de vos trajets à vélo ? Près d'1/3 de la population française a ses activités quotidiennes dans un rayon de moins de 9km du domicile, soit un trajet de 30 min en vélo. **Avec le soutien de la CALI vous pourrez prochainement être aidé dans l'acquisition de vélo, simple ou à assistance électrique.**

SAINT DENIS DE PILE > LIBOURNE À VÉLO 11 KM / 35/40 MIN



actions

RENFORCER ET SÉCURISER LA MOBILITÉ DES DIONYSIENS

DÉFENDRE LA GARE DE SAINT DENIS DE PILE

En participant au comité de ligne SNCF à Périgueux, les élus portent la volonté de voir desservie plus fréquemment la commune. « Défendre la gare et la fréquence des arrêts fait partie de nos engagements. Nous interpellons la Région régulièrement et sollicitons dès que possible les décideurs afin que les habitants qui utilisent ce mode de transport, notamment dans le cadre professionnel, puissent continuer à le faire », explique le maire Fabienne Fonteneau.

Soyez très prudents
si vous traversez
la route de Coutras

Route de la gare

Halte SNCF
Saint Denis de Pile



DÉPLACER LA GARE ?

Le positionnement excentré de la gare (25 minutes à pied de la mairie dans un quartier résidentiel) contraint les usagers dionysiens. Déplacer celle-ci, sur le secteur du Champ d'Henry - route de l'Europe, pourrait faciliter son accès, notamment par le réseau Calibus et renforcer l'attractivité de la commune. Si ce projet devait être mené, les habitants seraient concertés en premier lieu. Une étude sur l'opportunité et le coût de ce déplacement a été demandée par madame la maire à la Région Nouvelle-Aquitaine.

LA MOBILITÉ INVERSÉE

Favoriser la mobilité, c'est aussi permettre aux habitants de réduire leurs déplacements en favorisant l'installation de commerces, de services, d'entreprises ou encore des écoles à proximité. « Nous ne pourrions résoudre toutes les difficultés de déplacement si nous condamnons les habitants de nos communes à devoir se déplacer pour étudier, travailler ou consommer. Le travail engagé depuis des années pour favoriser l'implantation d'entreprises, de commerces, pour permettre à nos enfants d'aller étudier sur Bordeaux en prenant le train, porte peu à peu ses fruits. Désormais et pour la première fois, nous affichons un solde positif d'actifs qui travaillent sur la commune en comparaison à ceux qui en sortent quotidiennement. Nous ne comptons qu'une seule vitrine commerciale disponible. Notre offre s'est améliorée et diversifiée. Ce travail permet de pouvoir réduire les déplacements. En privilégiant, par ailleurs, la densification de l'urbanisation, selon des règles qui permettent de cohabiter paisiblement, plutôt que l'étalement et le mitage, nous pourrions mieux organiser le transport public et desservir plus de personnes. C'est cette dynamique urbaine, équilibrée, durable que nous avons enclenchée » explique le maire.

DES AMÉNAGEMENTS DÉDIÉS

En raison de la configuration de la ville, découpée en lanières par de nombreuses voies très fréquentées, créer et améliorer la circulation douce est un véritable challenge qui ne pourra être relevé qu'au terme de plusieurs années de travail et d'investissement. « Penser les déplacements doux à l'échelle d'une ville entière nécessite du temps et une planification durable. Nos aménagements sont, pour la plupart, réalisés conjointement à d'autres projets liés à la sécurisation de la voirie. C'est le cas sur la Route de l'Europe. Nous avons profité du projet d'aménagement visant à limiter la vitesse des véhicules qui emprunte cette portion de la route, pour y intégrer la réalisation de trottoirs permettant d'extraire le piéton de la chaussée », explique le maire. La collectivité recense les aménagements réalisables permettant une mobilité douce sécurisée. Elle les intégrera lors des prochaines réfections de routes. Ces aménagements, de plus en plus coûteux, peu subventionnés, progressent néanmoins.

« C'EST UN
CHOIX DE NE
PAS FAIRE
ENTIÈREMENT
PESER LE COÛT
SUR LES
FAMILLES »

TRANSPORT SCOLAIRE

Le coût de ce service organisé par La Cali représente environ 63 000 € à l'année. La commune le finance à hauteur de 35 000 €. Grâce à la prise en charge de plus de 70 % de ce montant, le transport scolaire représente un coût moyen pour les familles de 100 €*² par an par enfant (au lieu de 395 €). « Rendre accessible le transport scolaire à tous est aussi un investissement au profit de la mobilité. C'est un choix de la collectivité de ne pas faire entièrement peser le coût sur les familles qui utilisent ce service. »

*²Ces chiffres représentent un volume moyen. Le tarif est dégressif en fonction du nombre d'enfants au sein de la famille. Il est également adapté en fonction de la distance entre le domicile et l'école.

ITINÉRAIRES *dionysiens*

OU COMMENT FAVORISER LA MARCHE

Un travail de recensement d'itinéraires pédestres a été réalisé sur l'année 2021. Les services travaillent actuellement et progressivement à l'aménagement de certains d'entre eux afin qu'ils soient sécurisés et matérialisés. Enfilez vos chaussures les plus confortables et parcourez la commune.



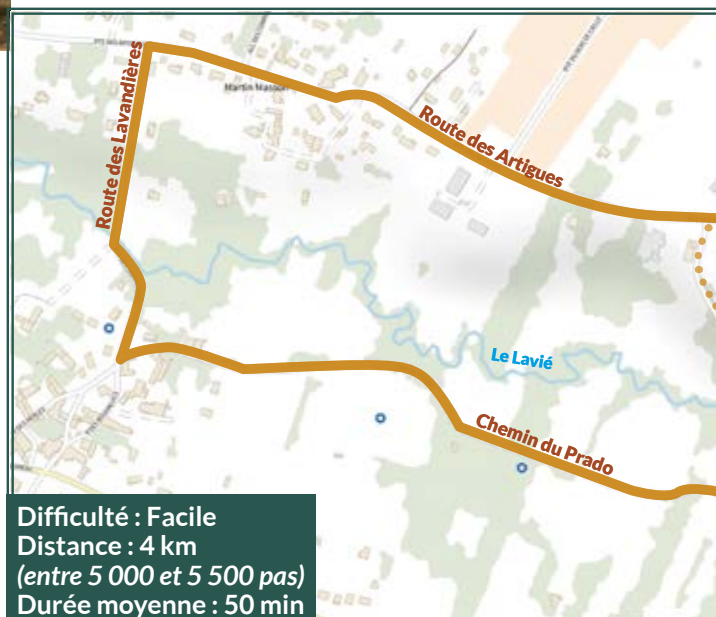
A l'occasion des journées du Patrimoine dont le thème était le patrimoine durable, la commune a choisi de présenter le travail effectué pour valoriser son patrimoine naturel et historique tout au long de boucles piétonnes. Ce travail a été initié l'année dernière dans le cadre du stage d'Amélie Soubie. Étudiante en master 2 de géographie MIME, Amélie a cartographié l'ensemble des cheminements. Elle a identifié les voies douces praticables sur la commune et répertorié les points de vigilance et d'amélioration. Une dizaine d'itinéraires ont été étudiés, dans les différents hameaux de la commune.

Dans un premier temps, la commune en a retenu 4, ils sont matérialisés sous forme de cartes illustrées, permettant de les suivre, d'en comprendre les principaux attraits, la longueur et les éventuelles difficultés :

- > la boucle de Dallau : 4 km
- > la boucle du centre-ville : 4,5 km
- > les étangs des chèvres : 2,7 km
- > la grande boucle du centre-ville jusqu'aux Étangs des chèvres en passant par le Matha : 7,5 km

Ces boucles seront prochainement jalonnées de panneaux permettant de prendre connaissance de l'histoire et des caractéristiques des éléments naturels et architecturaux qui composent notre patrimoine.

Les cartes sont disponibles en ligne sur le site de la ville (mairie-saintdenisdepile.fr). A chaque point de départ proposé, un panneau d'indications est installé et propose un QR code (voir ci-contre) pour télécharger la carte.



La boucle de Dallau, au cœur de la vallée du Lavié, vous permet de profiter d'un secteur boisé et de croiser quelques chevaux. Vous pouvez également faire un petit détour par le hameau de Bossuet, un patrimoine architectural préservé.



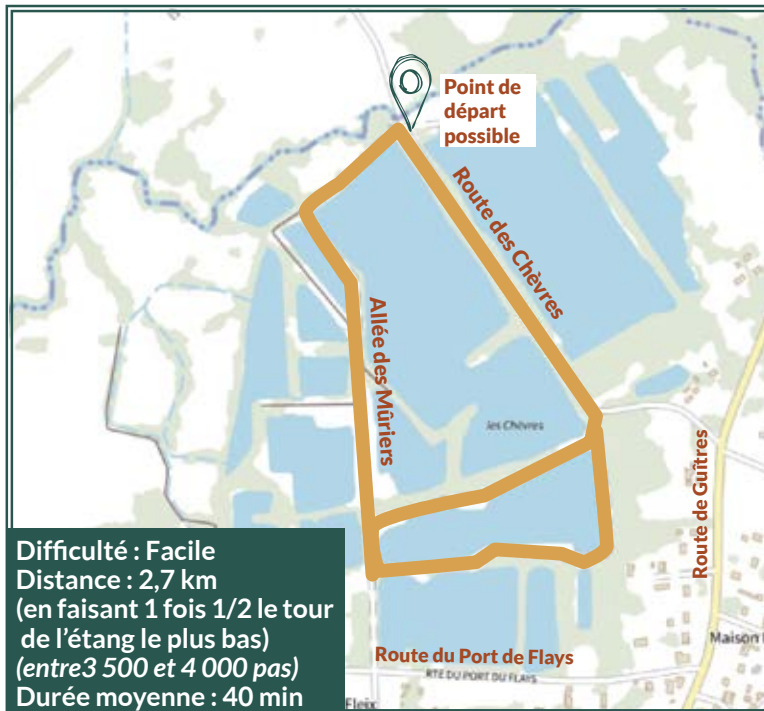
Fabienne Fonteneau,
Maire de Saint Denis de Pile

« Objectif : proposer aux Dionysiens des itinéraires de marche plus ou moins longs, afin qu'ils appréhendent différemment leur environnement. Ils pourront ainsi découvrir ou redécouvrir notre patrimoine naturel et sensible, historique et architectural au rythme de la marche, à la fois plus lent mais plus actif »



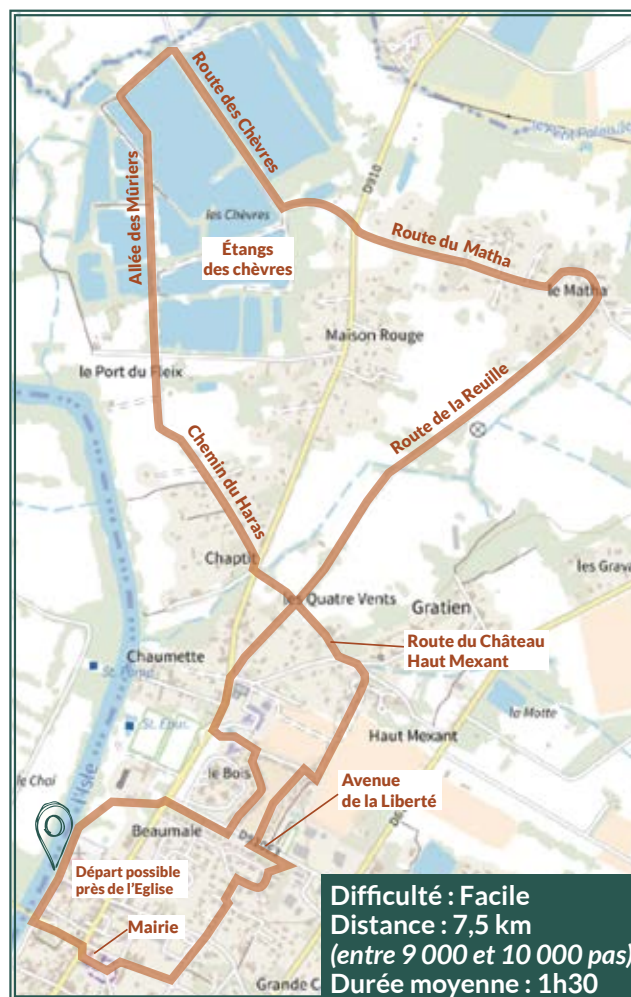
Les autres circuits en cours d'étude :

Picampeau
Nouet
Lombrière
Renardières
Les palus
La Fiole
Le Fourquet



Difficulté : Facile
Distance : 2,7 km
(en faisant 1 fois 1/2 le tour de l'étang le plus bas)
(entre 3 500 et 4 000 pas)
Durée moyenne : 40 min

Le site des étangs des Chèvres est une zone humide au nord-ouest de la commune, à la limite avec les communes de Bonzac et de Sablons. Il regroupe 17 étangs de taille variable délimités par des lisières boisées, et est traversé par deux routes carrossables : la route des Chèvres et l'allée des mûriers. Vous pouvez rejoindre ce site depuis le centre-ville.



Difficulté : Facile
Distance : 7,5 km
(entre 9 000 et 10 000 pas)
Durée moyenne : 1h30

Téléchargez les cartes :





environnement

NATURA 2000 VALLÉE DE L'ISLE

La vallée de l'Isle, de Périgueux à sa confluence avec la Dordogne, fait partie du réseau Natura 2000. Il s'étend sur 2 départements (Dordogne et Gironde), 38 communes, environ 120 km de rivière et 8000 hectares. L'objectif de ce réseau est de préserver ce site remarquable, le patrimoine naturel, la diversité biologique, en intégrant les enjeux de biodiversité dans les activités humaines.

Une animation territoriale est menée sur le site depuis 2017 par Epidor, désigné structure animatrice de ce site. En appui, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle (SMBI) réalise l'animation locale agricole et non agricole. Depuis le début de l'animation, 32 agriculteurs ont engagé plus de 560 hectares de parcelles agricoles dans des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Ils adaptent leurs pratiques de gestion pour tenir compte des enjeux environnementaux. Ce sont également 5 contrats hors agricoles déposés ou en cours de dépôt, par des collectivités, pour la mise en place d'actions de restauration des milieux naturels (ouverture de milieux, restauration de prairies, boisements, etc.) ainsi que 8 signatures de la charte par des propriétaires privés, des collectivités, des associations...

Pour conserver cette qualité environnementale, un certain nombre d'actions positives pour l'environnement doivent être menées : restauration de milieux naturels et de prairies humides, par exemple par des fauches ou un pâturage adapté ; restauration des haies ou des bosquets, restauration des mares, suivis

d'espèces ou encore information et communication. Pour cela, plusieurs outils peuvent être mobilisés sur la base du volontariat pour s'engager dans la démarche Natura 2000 :

- **Si vous êtes agriculteur**, vous pouvez souscrire à des MAEC qui permettent une compensation financière liée à une adaptation des pratiques agricoles (par exemple, ajustement de la date de fauche, limitation des intrants, restauration de prairies, etc.).

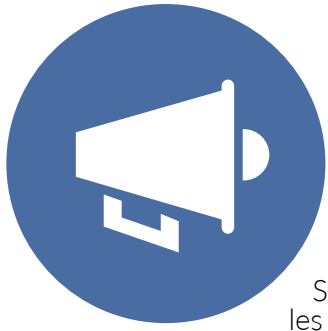
- **Si vous êtes propriétaire d'une parcelle dans le site Natura 2000**, vous pouvez vous engager simplement en signant la charte du site (il s'agit d'un engagement sur des bonnes pratiques, permettant de préserver les milieux naturels et pouvant donner lieu à exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties). Enfin, si vous souhaitez réaliser des travaux d'entretien ou de restauration en faveur des milieux naturels ou des espèces, vous pouvez potentiellement bénéficier de subventions européennes pour financer ces travaux.

Comment savoir si je suis dans le site Natura 2000 Vallée de l'Isle ?
Cartes disponibles téléchargeables sur www.natura2000-isle-et-dronne.fr



Pour en savoir plus, vous pouvez consulter la page dédiée sur le site du SMAI
<https://bassin-isle.fr/natura-2000>





ANTICIPER UNE SITUATION D'URGENCE

Sans verser dans le catastrophisme, l'actualité récente nous rappelle que les intempéries imprévisibles et parfois violentes ou encore les catastrophes naturelles font partie de notre quotidien. Comment s'y préparer ? Que peut-on anticiper ? Comment la mairie peut vous accompagner dans ces situations ? Ces conseils et rappels peuvent aussi être utiles en cas d'accident domestique.



*Afin de faciliter l'organisation des secours et la circulation des informations, inscrivez-vous auprès de la mairie sur les annuaires dédiés aux urgences. Par exemple, les Dionysiens qui vivent dans des zones inondables sont invités à s'inscrire sur la liste de diffusion dédiée afin d'être informés des mesures déployées lors d'une inondation. **Si vous avez des compétences particulières ou disposez de biens (élagage, possession d'une barque...) qui peuvent s'avérer utiles à la collectivité, n'hésitez pas à contacter la Mairie dès maintenant.***

Avant : anticiper.

- Réfléchir seul et/ou en famille aux situations d'urgence éventuelles (risques dans sa région) et à la conduite à tenir.
- Réaliser un plan d'urgence personnalisé.
- **Avoir chez soi un kit d'urgence d'articles essentiels**
- Dresser une liste de coordonnées de personnes à joindre en cas d'urgence – membres de sa famille, écoles, garderie, mairie...
- S'assurer que les adultes et les enfants savent comment couper l'eau, l'électricité et le gaz à son domicile, s'il y a lieu.
- Faire l'inventaire de vos biens, avec preuves d'achat.
- Faites des copies des documents importants (passport, CNI, permis de conduire, livret de famille, polices d'assurance...). Conservez un jeu de ces pièces dans un endroit sûr.

Pendant : restez calme.

Les conduites à tenir sont différentes en fonction de la situation d'urgence qui se présente d'où l'importance de s'être préparé.

- **Le plus important** : restez informé en permanence des actions de secours prises et respecter strictement les consignes communiquées.
- Privilégiez les messages (SMS) aux appels vocaux. Pensez également à utiliser les réseaux sociaux pour signaler que vous allez bien à vos proches afin de ne pas saturer les réseaux téléphoniques.
- Soyez attentif aux messages par porte-voix d'où qu'ils proviennent (véhicule terrestre, maritime ou aérien).
- Soyez vigilant aux messages transmis par sirènes qui peuvent inviter à l'évacuation.

Le plan communal de sauvegarde (PCS)

Le PCS « regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. ». Il détermine, en fonction des risques connus, les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes, fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

- Restez où vous êtes jusqu'à ce que la sécurité soit assurée ou que l'on vous donne l'ordre d'évacuer les lieux.
- Gardez près de vous votre kit d'urgence.

*A noter : en cas d'accident provoqué par un risque naturel, le maire assure la fonction de directeur des opérations de secours (DOS) tant que le Préfet, dans le cadre de situations bien définies, ne prend pas cette direction. Les services de la mairie se feront le relai des informations transmises par les services de secours. **Collaborez et soyez attentifs aux conseils et instructions transmises.***

Après : vigilance.

- Il est nécessaire d'avoir connaissance des dommages causés (aux niveaux humain et matériel) et d'être conscient des dangers encore existants suite aux dégâts matériels.
- En cas d'évacuation, ne retournez à votre domicile que si c'est autorisé.
- Faites appel aux services de secours ou à un professionnel pour remettre en marche l'électricité ou le gaz.
- Faites-vous aider par votre médecin pour faire face aux conséquences émotionnelles et psychologiques qui peuvent survenir. Cela vaut particulièrement pour les enfants. Parler de son expérience l'aide à comprendre et à mieux appréhender la situation.
- La mairie diffusera dès que possible tout document officiel qui vous serait nécessaire pour votre assurance.*



Consultez le site <https://www.gouvernement.fr/risques> : vous y trouverez un ensemble de conseils détaillés propres aux risques naturels dans notre secteur (orages, inondations, incendies...) mais aussi liés aux risques sanitaires, technologiques, cyber ou terroristes.



Photo: La fresque de la boîte à jouer a été réalisée dans le cadre d'un projet du CME.

cme

ÉLECTIONS DES ENFANTS EN OCTOBRE

Le troisième conseil municipal des enfants sera élu cet automne. Il prendra ses fonctions le 29 octobre prochain lors de la première séance plénière.

A l'instar du Conseil municipal de la ville, le Conseil municipal des enfants comprend 28 conseillers (14 filles et 14 garçons), inscrits en classe de CM1, CM2 et 6^{ème}, élus pour 2 ans. Les candidats, filles et garçons, habitants Saint Denis de Pile et scolarisés à l'école Anne Frank ou au sein du collège des Dagueys, peuvent déposer leurs candidatures en présentant leurs motivations. « L'objectif de ce dispositif est de donner aux jeunes de la commune l'opportunité d'accéder à la citoyenneté et comprendre le fonctionnement d'une mairie, leur donner la parole et leur permettre de partager des idées propres à leurs intérêts et à leur âge. Nous souhaitons vraiment que leurs actions impactent la vie de la commune » souligne Michèle Dauge, maire adjointe en charge de l'éducation.

LE CME EN RÉSUMÉ

- Les enfants de CM1, CM2, 6^{ème} peuvent se présenter
- Votent les enfants du CP à la 6^{ème}
- Le CME sera composé de 28 enfants (14 filles/ 14 garçons)
- Le mandat dure deux années scolaires

LE CME SE RÉUNIRA

- Une fois par mois en commissions,
- 2 à 3 fois par an en plénière,
- L'installation du Conseil Municipal des Enfants aura lieu la journée du 29 octobre 2022

Informations et inscriptions auprès du Guichet Éducation à BOMA.



LES DATES À RETENIR

Élections : mardi 18 octobre 2022
(Dépouillement à 18 h à la Maison de l'Isle)

Mise en place du Conseil municipal des enfants et 1^{ère} séance plénière : samedi 29/10/22

1^{er} conseil Municipal : mercredi 16 novembre 2022

Dates des commissions :
14 décembre 2022 - 18 janvier 2023 - 22 février 2023
15 mars 2023 - 26 avril 2023 - 24 mai 2023 - 14 juin 2023

2^{ème} séance plénière : samedi 1^{er} juillet 2023

VIE ASSOCIATIVE

LES ASSOCS FÊTENT LA RENTRÉE

Le samedi 10 septembre dernier, des dizaines d'associations dionysiennes se sont retrouvées à Boma pour présenter leurs activités et leurs actions. Vous n'avez pas pu vous y rendre ? Envie de faire du bénévolat ou de découvrir une nouvelle activité ? N'hésitez pas à contacter directement les associations qui vous intéressent via l'annuaire des associations en ligne sur le site de la maire.

www.mairie-saintdenisdepile.fr

BOMA

CHANGEMENT D'HORAIRES

Depuis le 6 septembre, la médiathèque vous accueille désormais jusqu'à 18h le samedi et à partir de 14h30 les jeudi, vendredi et samedi après-midi. **Consultez les horaires d'ouverture sur www.boma-qg.fr/acces-horaires-plan**

CCAS

EN JANVIER UN CHOCOLAT GOURMAND POUR LES AÎNÉS

Le contexte sanitaire semble permettre de reprendre dans des conditions normales le moment fort pour les aînés, qui se déroule traditionnellement début janvier. Compte tenu de l'augmentation du nombre de seniors, il n'est malheureusement pas possible de maintenir l'organisation du repas, la Maison de l'Isle s'avérant trop petite pour pouvoir accueillir dans de bonnes conditions de confort les personnes conviées. Aussi, au vu du succès du chocolat gourmand proposé en janvier 2022, cette formule sera reconduite. La distribution des coffrets gourmands se déroulera le **dimanche 8 janvier après-midi** à la Maison de l'Isle, en présence des élus. Les conseillers municipaux seront bien sûr toujours mobilisés pour distribuer les coffrets gourmands les semaines suivantes à ceux qui ne pourraient pas se déplacer. **Un courrier sera prochainement envoyé aux personnes concernées pour préciser l'organisation retenue.**



La parole est à la majorité

Nous tenons à saluer la mobilisation des agents municipaux qui ont œuvré durant les épisodes successifs de canicules pour veiller aux plus fragiles et isolés d'entre nous et pour prévenir les incendies. Nous saluons aussi celles et ceux qui se sont mobilisés à nos côtés pour circonscrire les nombreux départs de feux, les agriculteurs, les chasseurs ou tout simplement des citoyens attentifs.

Cet esprit de solidarité mérite d'autant plus d'être souligné que les crises successives rongent la cohésion. Par les actions collectives et citoyennes, notre soutien au fait associatif, à l'éducation notamment populaire, à l'accès au sport et à la culture, nous maintenons les digues.

Cette capacité à agir, ô combien importante dans des territoires plus ruraux et fragilisés, est néanmoins menacée. L'inflation qui frappe de plein fouet les ménages, n'épargne pas non plus les communes. La hausse du coût des fluides (entre 60 et 350 %), comme des montants des denrées, des matériaux et de ce fait des travaux va engendrer une véritable saignée sur nos budgets. C'est notre capacité d'investissement et donc de création de richesse et d'emplois qui va s'en trouver affectée. C'est aussi notre capacité à maintenir un service public de qualité, accessible à tous qui sera fragilisée. Face à la triple fracturation démocratique, sociologique et territoriale que nous observons, nos communes ont plus que jamais un rôle à tenir à vos côtés et besoin de moyens pour l'incarner.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA MAJORITÉ
VIVONS SAINT DENIS DE PILE AUJOURD'HUI ET DEMAIN

expression politique

La parole est à l'opposition

Après un été particulièrement difficile qui a battu tous les records entre vagues de chaleur, sécheresse, incendies et violents orages. La nature, la faune, les cultures meurent de soif. Le réchauffement climatique annoncé est bien là. Comme si cela ne suffisait pas l'économie mondiale est dans la tourmente. Les prix flambent et la vie est particulièrement difficile pour les plus démunis d'entre nous. Malgré tout la rentrée a eu lieu. Le 10 Septembre la Fête des Associations s'est déroulée dans le Parc Bômale dans une bonne ambiance bien malgré le manque de convivialité. Au niveau restauration et boissons peu de choix. En fait c'était voulu : Il fallait aller Chez Alphonse pour se restaurer pour les faire travailler, chacun appréciera !! Une guinguette dont les nuisances sonores, jusqu'à pas d'heure le soir, a ravi les habitants du quartier. La rentrée c'est aussi le SMICVAL, notre MAMMOUTH, engraisé par l'argent des contribuables n'en peut plus de ramasser nos ordures ménagères. Le pauvre il faut l'aider. A nous de faire le boulot et de se transformer en éboueurs en bonne santé. Tout ça décidé et voté dans la plus grande discrétion nos Maires poussant, maintenant, des cris d'Orphée comme s'ils ne savaient rien. Regardez le verso de votre taxe foncière 2022 : le coût du Mammouth 16,69% de la valeur locative de votre bien soit 6,79% de plus qu'en 2021. Nous élus n'avons eu aucune information.

Bon courage à tous de la part des élus de l'opposition.

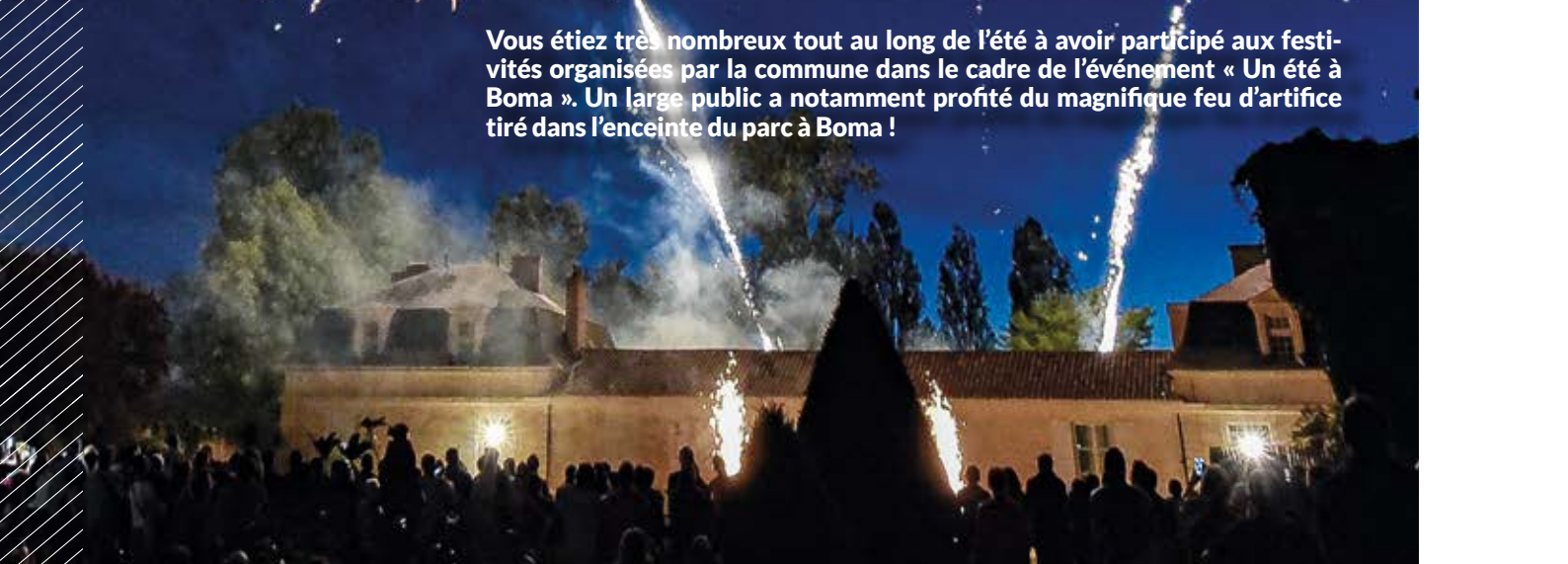
LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE L'OPPOSITION :
Pascal RAYMOND / Henriette DUFOURG-CAMOUS / Franck HALBERSTAM

Le contenu de ces tribunes politiques n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.



feu d'artifice

Vous étiez très nombreux tout au long de l'été à avoir participé aux festivités organisées par la commune dans le cadre de l'événement « Un été à Boma ». Un large public a notamment profité du magnifique feu d'artifice tiré dans l'enceinte du parc à Boma !





habitat durable

DES AIDES POUR RÉNOVER SON LOGEMENT

Depuis 2013, plus de 1 300 propriétaires ont bénéficié d'environ 2 500 000 € de subventions de La Cali pour réaliser des travaux de rénovation énergétique ou de restructuration globale pour un budget global de travaux de plus de 18 000 000 €. Alors que l'économie d'énergie est au cœur de l'actualité, La Cali renforce ses dispositifs d'aide.

Afin de « muscler » l'accompagnement des ménages réalisant des travaux de rénovation énergétique, le conseil communautaire a adopté un nouveau règlement d'intervention qui prévoit de nouvelles dispositions résumées ci-après :

- Pour les propriétaires occupants ou bailleurs éligibles aux aides de l'Anah : mise en place d'une prime « coup de pouce basse consommation » graduée de 1 000 € à 3 000 € en fonction du gain énergétique généré par le projet de travaux,
- Pour les autres propriétaires occupants réalisant des travaux d'isolation de leur logement :
 - Relèvement du taux de financement de ces travaux par La Cali à 30 % contre 20 % antérieurement,
 - Relèvement du plafond de l'aide de La Cali pour ces travaux à 4 000 € contre 2 000 € antérieurement,

Ces aides financières viennent en complément des dispositifs nationaux, en particulier les aides de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), MaPrimeRénov' et les Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Il s'agit d'aides financières pour la réalisation de travaux lourds et/ou de travaux d'amélioration : de l'isolation au remplacement d'une chaudière en passant par l'installation d'une VMC. En complément, les propriétaires pourront bénéficier d'une prime supplémentaire en fonction du gain énergétique théorique généré par leur projet de travaux.

Contactez un conseiller :
Par téléphone : 05 24 24 22 31
Par mail : habitatdurable@lacali.fr
Site internet : <http://habitatdurable.lacali.fr>

**UN DISPOSITIF EFFICACE
AVEC PLUS DE 1 300
LOGEMENTS
RÉNOVÉS EN 9 ANS
SUR LE TERRITOIRE**



QU'EST-CE QUE L'ANAH ?

L'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (Anah) est un organisme public sous la tutelle de plusieurs ministères : la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, la Transition écologique, l'Économie, les Finances et la Relance.

Son objectif principal est d'améliorer l'état du parc de logements français. Pour cela, l'Anah distribue des aides financières afin d'encourager les particuliers à se lancer dans des travaux d'amélioration énergétique de leur habitation.

Lancée le 1^{er} janvier 2020, MaPrimeRénov' remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah) « Habiter mieux agilité » et « Habiter mieux sérénité ».

Loc'Avantages permet aux propriétaires de bénéficier d'une réduction d'impôt importante s'ils mettent en location leur bien à un montant inférieur aux loyers du marché local et sous certaines conditions de ressources du locataire. Plus le loyer est réduit, plus la réduction d'impôt est élevée.



**DU 15 OCTOBRE AU 12 NOVEMBRE
HUMOUR, ENFANCE ET ROCK'N'ROLL !
DANS LA BD DE JULIEN MARIOLLE**

ESPACE ALBERT CAMUS | BOMA

Après le passage remarqué de Guillaume Trouillard, Julien Mariolle vient à Boma pour la deuxième belle exposition Bande Dessinée de l'année. Nous suivrons pas à pas les crayons et pinceaux de l'auteur de la série *Pilo*, et de nombreuses autres publications jeunesse... et pas que : ses dessins de concerts, pris sur le vif, viendront aussi électriser Boma. **Accès libre sur les horaires d'ouverture de la médiathèque.**

ATELIERS BANDE DESSINÉE AVEC JULIEN MARIOLLE

SAMEDI 22 OCTOBRE 14H45 À 17H15.

MERCREDI 26 OCTOBRE DE 14H45 À 17H15.

ATELIER POLYVALENT | BOMA

Viens créer une planche de bande dessinée avec Julien Mariolle...

A partir de 6 ans. Gratuit. Sur inscription au 05 57 55 19 45.

15 OCTOBRE

CHANTIERS CITOYENS / JOURNÉE INAUGURALE DE 14H À 18H

ACCUEIL À LA CHARTREUSE | BOMA

Les chantiers citoyens ont été pensés pour soutenir les initiatives des habitants et leur coopération en faveur de projets d'amélioration du cadre de vie. Une journée inaugurale de ce dispositif est proposée aux Dionysiens le samedi 15 octobre. Objectif : présenter la démarche en invitant à la réalisation d'actions concrètes.

Programme : 14h - accueil / 14h45 Nettoyage collectif des zones naturelles sensibles du Barail des Jais / 16h15 - Fleurissement du cimetière / 17h - Fin des chantiers et verre de l'amitié. Inscriptions par téléphone 06 11 74 20 71 ou en ligne sur jeparticipe.mairie-saintdenisdepile.fr.

OCTOBRE / NOVEMBRE / DÉCEMBRE

PROGRAMMATION DE L'ACCORDEUR

Retrouvez la programmation proposée par L'Accordeur sur leur site : www.laccordeurlasalle.com

22 OCTOBRE

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

CHARTREUSE | BOMA

Chaque année, de nouveaux habitants choisissent de s'établir à Saint Denis de Pile. Une matinée d'accueil est traditionnellement organisée au mois d'octobre afin de leur souhaiter la bienvenue. Au cours de ce rendez-vous, ils peuvent en apprendre davantage sur leur nouveau lieu de vie, connaître les projets importants de la commune et rencontrer les élus.

3 NOVEMBRE

À PARTIR DE 18H

BOMA VOUS JETTE UN SORT

CHARTREUSE | BOMA
Soirée frissons réservée aux sorcières, fantômes, morts vivants et autres monstres.

Ouvert à tous. Gratuit. Inscription conseillée au 05 57 55 19 45.

11 NOVEMBRE

100 ANS DU MONUMENT AUX MORTS

DEVANT LA MAIRIE | 10h30

Accès libre. 10h30 : Exposition de l'ACPG CATM TOE sur le centenaire du Monument aux Morts. Présentation de travaux scolaires par l'école élémentaire. **11h30 :** Cérémonie au Monument aux Morts, place de Verdun. Marseillaise interprétée par la chorale de Saint Denis de Pile (association Instru'menthe). **12h15 :** Défilé et dépôt de gerbes - Cimetière, monument de 1870. **12h45 :** Vin d'honneur offert par la municipalité - Maison de l'Isle. **13h15 :** Repas amical - Maison de l'Isle. Organisé par l'ACPG CATM TOE (Association des anciens combattants). **Inscription au repas avant le 5 novembre au 06 88 11 85 66.**

26 NOVEMBRE 19H30

17^{ÈME} ISLE EN JAZZ

L'ACCORDEUR | CONCERTS

Pour la 17^{ème} édition de l'Isle en Jazz, la Jazz Compagnie vous propose une soirée Jazz avec comme exigence la fête et la musique. **En première partie : la Jazz Compagnie. En seconde partie, TM2D,** quartet de jazz à la structure classique composé d'une rythmique, piano, contrebasse batterie et d'un cuivre, saxophone ténor. Son répertoire est principalement tourné vers les standards et trouve son inspiration dans le jazz des années 50 et 60.

Tarifs : 10 € en prévente / 12 € sur place. 6 € pour les moins 18ans / gratuit moins de 12 ans. Préventes à Saint-Denis-de-Pile : au vidéo club « Au temps d'un Film » et à l'Accordeur. Billetterie sur place le soir du concert.

17 DÉCEMBRE 15H-18H

FÊTE DE FIN D'ANNÉE DE PORTRAITS DE FAMILLES

MAISON DE L'ISLE | BOMA

Après-midi festive et conviviale autour d'ateliers créatifs, stand maquillage, goûter et spectacle.

Ouvert à tous. Gratuit. Places limitées. Réservation au 05 57 51 92 75.

Du 7 au 9 octobre : Fête de la Saint Denis : Fête foraine - Marché- Vide greniers - Concours de belote - Centre-ville

Dimanche 9 octobre : Course/Rando La Dionysienne au profit de l'association Rêves - 8h30 Départ Parc à Boma

Samedi 15 octobre : Repas dansant Octobre rose par l'association Fibromyalgie33 - Maison de l'Isle

Samedi 22 octobre : Soirée entre 2 eaux - Maison de l'Isle

Samedi 29 octobre : Soirée dansante T.B. Racing - Maison de l'Isle

Samedi 29 octobre : Journée Halloween - Portraits de Familles - Salle des Fêtes

Samedi 05 novembre : Soirée dansante - USSD - Maison de l'Isle

Dimanche 06 novembre : Vide jouets - SDDP Festivités - Salle des Fêtes

Vendredi 11 novembre : Commémoration du 11 novembre - Centenaire du monument aux Morts
Repas amical - Maison de l'Isle. Organisé par l'ACPG CATM TOE (Association des anciens combattants).

Samedi 19 novembre : Repas - Gym v 1 - Salle des Fêtes

Samedi 19 novembre : Loto association Fibromyalgie33 - Maison de l'Isle

Dimanche 20 novembre : Repas Les Amis de l'Eglise - Salle des Fêtes

Dimanche 20 novembre : Repas dansant - Comité des fêtes - Maison de l'Isle

Samedi 26 novembre : Soirée dansante - Danse project - Maison de l'Isle

Du 03 au 04 décembre : Exposition artisanale / Marché - Artisan'isle - Maison de l'Isle

Samedi 10 décembre : Loto - GED Téléthon - Maison de l'Isle

Samedi 31 décembre : Réveillon du 31 - Danse Project - Maison de l'Isle



18 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE | CENTRE-VILLE

Marché, vente de sapins, produits du terroir, décorations, piste de luge avec canons à neige, studio photos, course pédestre, balades à poneys... Rendez-vous pour une nouvelle édition du marché de Noël à Saint Denis de Pile. **Animations gratuites.**

agenda

Programme non exhaustif et susceptible de modifications.

RAPPEL | Les événements sont soumis aux restrictions sanitaires en vigueur à la date de l'événement et à une autorisation préfectorale. Restez informé.e sur www.gironde.gouv.fr

Dionysiens, à vos idées !

**Profitez d'actions participatives
pour échanger sur des futurs projets citoyens.**

SAMEDI 15 OCTOBRE 14H-18H

CHANTIERS CITOYENS

14h : Accueil à la Chartreuse

14h45 : Nettoyage collectif du Barail des Jais

16h15 : Fleurissement du cimetière

17h : Fin des chantiers et verre de l'amitié



**Inscription obligatoire et renseignements au 06 11 74 20 71
ou democratie.participative@mairie-saintdenisdepile.fr
jeparticipe.mairie-saintdenisdepile.fr
Facebook : @SaintDenisdePile | www.mairie-saintdenisdepile.fr**